

En réponse aux recommandations de l'avis du Conseil Scientifique Régional du patrimoine Naturel Grand Est en date 30/06/2022

- « *Etudier les sites de présence des chiroptères dans les bâtiments à toutes saisons.*
- *Etudier le statut des oiseaux à toutes saisons, en particulier pour le Hibou des marais et les Busards ».*

Un inventaire complémentaire a été réalisé par le bureau d'étude CERA Environnement le 21 novembre 2022 :

### Hibou des marais

- **Aucune présence d'individus d'Hibou des marais** (espèce à activité diurne !) sur le site.

Mais qui n'exclut pas sa présence cet hiver. En effet, la prairie du terrain militaire est très favorable pour lui où il n'est pas exclu que des individus y soient observés occasionnellement en chasse, en reposoir diurne ou dortoir nocturne, durant les périodes de migration ou d'hivernage.

Voire potentiellement un milieu favorable de nidification certaines années, le Hibou des marais affectionne particulièrement les zones ouvertes, les prairies humides, les marais et les grandes steppes herbeuses avec une dizaine de couples qui se reproduit au sol dans les grandes cultures de l'Aube et de la Marne.

La sélection de l'habitat de nidification et d'hivernage dépend surtout de l'abondance et de la disponibilité des proies, ce qui explique que l'on peut retrouver l'espèce aux abords de zones cultivées.

En revanche, les effectifs reproducteurs sont très fluctuants (10 à 100 couples en France) en fonction des variations interannuelles en petits rongeurs, et souvent liés aux populations migratrices d'oiseaux d'origines fenno scandinaves qui restent après l'hivernage à partir d'avril (migrateur partiel et nomade pouvant s'observer toute l'année en France).

Pour être rigoureux et statuer sur le potentiel du site pour l'hivernage du hibou (mi-novembre à mi-avril), un passage avant travaux est prévu si ces derniers commencent avant fin février 2023.

Le site de [www.faune-champagne-ardenne.org](http://www.faune-champagne-ardenne.org) ne recense que 3 observations régionales entre le 17 octobre et le 4 novembre 2022 (stationnements migratoires automnaux) et l'apparition d'hivernants en région n'a pas encore débutée ou non publiée.

## Chiroptères

Une expertise chiroptère a été réalisée (pose de 4 détecteurs enregistrant au coucher du soleil (30 minutes de crépuscule) et en début de nuit (30 minutes de pénombre) entre 17h00 et 18h00, ainsi que la prospection diurne au préalable des 3 blockhaus et des 2 bâtiments en ruine.

**La configuration des blockhaus n'est pas du tout favorable à l'hibernation des chiroptères** pour différents facteurs négatifs à leur installation :

- **Absence d'accès en vol** (1 blockhaus totalement enterré) ou ouvertures très limitées voire difficiles (petites lucarnes en verre brisé et coupant) pour les 2 blockhaus près de la grille d'entrée.
- **Clarté en lumière des salles** par les lucarnes (nécessité d'une obscurité presque absolue)
- **Température trop chaude** à l'intérieur (air trop sec, courant d'air possible entre les lucarnes, portes d'accès et les puits d'aération)
- **Ni humidité essentielle** pour leur léthargie avec l'absence d'eau (nécessité d'une saturation d'air humide presque de 100%).

La configuration des pièces dans les bâtiments en ruine est aussi totalement négative (lueur, courant d'air par les portes, couloirs et fenêtres cassées, volets ouverts, etc.).

Sans surprise, absence visuelle de chauves-souris en léthargie (hibernante) ni indice de présence (guano).

Les 4 détecteurs placés à l'intérieur dans les 2 blockhaus et les 2 bâtiments en ruine ont montré **aucune activité de chiroptères en sortie-entrée**.

La date du 21 novembre est la fin du transit automnal (entre fin octobre et mi-novembre) et le début de l'hibernation.

Pour finir quelques observations avifaunistiques intéressantes sur le site :

- **1 couple de Faucon crécerelle** : femelle en chasse sur la prairie et le mâle posé dérangé à l'intérieur du bâtiment principal en ruine (nid de reproduction dans les bouches d'aération).



Figure 1 : Photo de CERA Environnement : faucon crécerelle : bâtiment dortoir et reproduction

- **1 mâle de Busard Saint-Martin** chassant dans les cultures autour du terrain militaire.
- **1 Buse variable posée et dérangée** (reposoir diurne/nocturne dans les grands arbres et terrain de chasse) sur le site
- **1 Effraie des clochers dérangée** (dortoir diurne dans le bâtiment principal en ruine) avec la fréquentation régulière / journalière = plusieurs pelotes de réjection au pied du perchoir (montants d'anciennes portes).



Figure 2 Photo de CERA Environnement - Effraie des clochers dortoir